

Image not found or type unknown



Création d'une Amicale pour aider notre école

Par **DA1968**, le **29/06/2016** à **11:59**

Bonjour,rrnrnNous souhaitons créer une amicale (composée essentiellement de parents d'élèves) afin d'aider financièrement et moralement l'école de nos enfants (privé hors contrat).rnNous souhaitons récolter de l'argent pour aider l'école.rrnrnMa question : Est-ce que notre association (l'amicale) a le droit de récolter des dons pour l'école et est ce qu'elle peut transférer sans problème cet argent sur le compte de l'école ?rrnrnCordialement